



Newsletter du Club Souveraineté & Industrie

AEGE – le réseau d'experts en
intelligence économique

Démission du PDG de Nissan (1/2)

Le PDG de Nissan, Makoto Uchida, a démissionné à la suite de résultats financiers décevants et de l'échec des négociations de fusion avec Honda. Ivan Espinosa, actuel directeur de la planification, le remplacera à compter du 1^{er} avril 2025.

Honda et Nissan, respectivement deuxième et troisième constructeurs japonais derrière Toyota, ont officiellement mis fin aux discussions mi-février : Honda, en situation de force, souhaitait transformer Nissan en simple filiale, ce à quoi ce dernier s'opposait. Malgré ces turbulences, Renault a exprimé sa confiance en Ivan Espinosa et en la poursuite de la collaboration au sein de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. Pour rappel, en 1999, Nissan, confronté à de graves difficultés financières, s'associe à Renault. Renault acquiert initialement 36,8 % du capital de Nissan, sauvant ainsi le constructeur japonais de la faillite. Carlos Ghosn, alors cadre chez Renault, est nommé directeur des opérations de Nissan en 1999, puis PDG en 2001, orchestrant un redressement spectaculaire de l'entreprise, devenant ainsi un symbole de réussite industrielle française à l'étranger. Toutefois, cette relation rapidement profitable révèle progressivement un rapport de force asymétrique : Renault détient 43,4 % de Nissan avec un double droit de vote, tandis que Nissan ne possède que 15 % de Renault, sans aucun droit de vote. Cette asymétrie, perçue comme une forme d'emprise étrangère

Démission du PDG de Nissan (2/2)

par les élites japonaises, engendre une résistance interne et des tensions grandissantes au sein de Nissan. En 2016, Mitsubishi Motors, entreprise japonaise, rejoint l'alliance après que Nissan ait acquis 34 % de son capital, formant ainsi l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. Cependant l'arrestation de Carlos Ghosn en 2018 pour des accusations de malversations financières a ébranlé l'alliance, mettant en lumière des tensions internes. De plus, la neutralisation de Carlos Ghosn a permis aux dirigeants japonais de Nissan de reprendre le contrôle de l'entreprise, et à affaiblir l'influence française. Dès 2023, un nouvel objectif stratégique est atteint : Nissan impose une réduction drastique de la participation française, ramenant la présence de Renault à seulement 15 %, alignée sur celle que détient Nissan dans Renault. Ce rééquilibrage, en apparence équitable, traduit en réalité une nette victoire stratégique japonaise, visant à rétablir la souveraineté économique nationale tout en diminuant fortement la capacité de Renault à influencer les décisions de Nissan. Finalement, le rapprochement voulu par Nissan avec Honda montre la volonté de se rapprocher d'autres entreprises japonaises.



SOURCE

[Nissan: le PDG Makoto Uchida quitte le groupe, après la rupture des négociations avec Honda](#)

Vencorex : un refus catégorique de nationalisation



vencorex
CHEMICALS

□ Vencorex, entreprise française spécialisée dans la production d'isocyanates, fait face à des difficultés financières majeures. Placée en redressement judiciaire en septembre 2024, l'entreprise avait obtenu une prolongation de six mois de sa période d'observation. Cependant, malgré les appels à une nationalisation temporaire de l'entreprise, François Bayrou n'a pas donné suite à cette proposition, laissant planer des incertitudes sur l'avenir de Vencorex et de ses salariés.

Deux offres de reprise sont actuellement à l'étude. La première émane du groupe chinois Wanhua, qui propose de reprendre une partie des activités de Vencorex, ne conservant qu'une cinquantaine d'emplois sur les 450 existants. La seconde est portée par la FNIC CGT, qui envisage la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) associant salariés, organisations syndicales, élus, clients et fournisseurs.

SOURCE

[Vencorex en péril](#)
[Vencorex : Bayrou exclut une nationalisation](#)

Un nouveau fleuron français convoité par les américains



LMB Aerospace occupe une place stratégique dans le secteur de la défense, équipant aussi bien des Rafales, que des hélicoptères tigre, que le porte-avions Charles-de-Gaulle. Cette entreprise originaire de Corrèze, produit des ventilateurs électriques haute performance, et le groupe américain Loar propose de la racheter pour €365 millions. Les deux entreprises sont entrées en négociations exclusives. Cependant, pour que cette vente puisse se faire, il faut que Loar donne des garanties quant aux maintiens de la production française, aux investissements et au cloisonnement de l'information, afin que la France n'y mette pas son veto.

Ce rachat, se place dans une véritable stratégie du groupe américain, possédant déjà 15 entreprises spécialisées dans le domaine de l'aérospatiale et de la défense.

SOURCE

[« Bloquez-moi ça, merde ! » : l'entreprise de défense LMB Aerospace intéresse des Américains, la France menace de s'y opposer](#)



Signature d'un contrat entre Orano et Energatom

Orano a annoncé le 6 mars la signature d'un contrat de dix ans avec l'énergéticien ukrainien Energoatom.

Ce contrat, ciblé sur l'enrichissement d'uranium, a pour but de permettre à l'Ukraine de réduire sa dépendance vis-à-vis du géant russe Rosatom, premier acteur mondial pour l'enrichissement d'uranium. Orano et l'opérateur ukrainien Energoatom avaient déjà conclu des contrats auparavant, mais ceux-ci étaient moins importants que celui annoncé jeudi. Ce n'est pas non plus la première fois qu'un contrat sur l'enrichissement de l'uranium est signé avec un acteur européen. En effet, Energoatom avait signé en 2023 un contrat avec le consortium britanno-germano-néerlandais Urenco.

SOURCE

[Ukraine : le Français Orano signe un contrat pour alimenter les centrales nucléaires du pays](#)